

OBJECTIF

Déconstruire la pression exercée par le groupe sur les individus pour faire cesser la situation de harcèlement.

LA MÉTHODE PIKAS

Connaissance de la situation

1



ENTRETIEN AVEC L'INTIMIDATEUR

Objectif : Faire naître une préoccupation pour la cible

- Exprimer sa préoccupation par rapport à la cible.
- Ne pas mettre en cause l'intimidateur, être bienveillant.
- Durée de l'entretien : 10 minutes maximum.



PRISE EN CHARGE DE LA CIBLE

Prise en charge de la cible pour l'expression de sa souffrance par l'assistante sociale et l'infirmière.



L'intimidateur coopère

= L'intimidateur reconnaît le malaise de la cible

- Recherche de suggestions pour faire cesser l'intimidation.
- Remercier l'élève et mettre fin à l'entretien.



L'intimidateur ne coopère pas

= L'intimidateur ne reconnaît pas le malaise de la cible

- Mettre fin à l'entretien.
- Demander à l'intimidateur d'être attentif à la cible.
- L'informer d'une prochaine rencontre d'ici la semaine prochaine.

2



ENTRETIEN AVEC LA CIBLE

- Evoquer la situation en reprenant les éléments formulés par les intimidateurs.
- Informer la cible que les intimidateurs ont reconnu son malaise lors d'entretiens préalables.
- Demander à la cible d'être attentif aux changements de comportement des intimidateurs.



Retenter un entretien afin de parvenir à ce que l'intimidateur finisse par coopérer.



Si aucun intimidateur ne coopère

Changer de méthode en travaillant avec le groupe classe.



Objectif : Amener les autres élèves à soutenir la cible et aider l'intimidateur à sortir de sa posture.

3

ENTRETIEN AVEC LA CIBLE

Lui demander si elle a noté des changements depuis l'entretien précédent.

ENTRETIEN AVEC L'INTIMIDATEUR

S'assurer de la mise en action des suggestions formulées lors de l'entretien précédent.

4



RENCONTRE AU SOMMET

SEULEMENT SI VOUS JUGEZ PERTINENT DE LE PROPOSER ET QUE LA CIBLE ACCÉPTE

Réunir la cible et les intimidateurs afin de s'assurer de l'arrêt complet de l'intimidation.



Si le travail avec le groupe classe est un échec

Intervention du chef d'établissement pour poser des sanctions.



Réussite

5



ENTRETIENS INDIVIDUELS RÉGULIERS



Objectif : s'assurer d'une absence de reprise de l'intimidation

Entretiens individuels avec la cible, mais aussi avec les intimidateurs.

Le harcèlement cesse



powered by

PIKTOCHART